

LES USAGES DES ORDINATEURS PORTABLES DANS LES COLLEGES : ENTRE PERTURBATION ET OPPORTUNITES D'APPROPRIATION

Introduction

En quoi l'introduction "massive" d'ordinateurs portables dans un établissement scolaire du secondaire constitue-t-elle une perturbation ou au contraire une opportunité pour les enseignants, les élèves et les personnels administratifs ?

C'est à cette problématique que la communication apporte des réponses, en s'appuyant sur les études empiriques menées dans trois collèges où des ordinateurs portables ont été distribués aux élèves et aux enseignants. Nous avons identifié dans quelle mesure et à quelles conditions, les usages de ces objets et dispositifs techniques ont pu apparaître comme source de remise en cause des territoires, des identités et des pratiques professionnelles, voire ont posé des questions de sécurité (comment éviter les vols d'ordinateur), ou au contraire ont pu se révéler des opportunités pour améliorer le fonctionnement du collège (aspects gestionnaires), pour enrichir les modalités de l'enseignement (aspects didactiques et pédagogiques) et pour revaloriser, aux yeux des élèves et des parents, l'école (aspects mobilisation).

Objectifs de l'étude et méthodologie

Le Conseil Général d'un département français a décidé de doter tous les élèves de 4^e et de 3^e, ainsi que leurs enseignants, de micro-ordinateurs portables munis du Wifi. Nous l'appellerons projet « Ordinateurs portables ». Une première étape de ce projet a eu lieu pendant l'année scolaire 2003/2004 et a consisté à distribuer les ordinateurs aux classes de 4^e. Dans ce contexte, nous avons voulu connaître la manière dont les différentes catégories d'acteurs impliqués par le projet avaient participé (ou non) à cette diffusion. Nous avons, tout particulièrement, cherché à comprendre les éventuelles transformations des pratiques professionnelles chez les enseignants. Une question nous a plus spécifiquement intéressés : celle des collectifs ou plus exactement du travail en commun pour résoudre les problèmes liés à la mise en œuvre d'un projet avant tout technique. En d'autres termes, nous avons cherché à savoir si les opportunités liées à l'introduction des micro-ordinateurs portables ont été l'occasion d'une modification des habitudes de travail chez les professionnels de l'Education Nationale.

Nous avons procédé à trois séries d'entretiens avec les professionnels dans trois collèges du département. Le recueil de matériaux, c'est-à-dire les entretiens, ont eu lieu en mai et juin 2004. La plupart des entretiens ont été menés par deux chercheurs conjointement et ont donné lieu à un enregistrement qui a été transcrit. Au total, plus d'une trentaine d'enseignants, chefs d'établissements et responsables techniques ont ainsi été rencontrés sur leur lieu de travail.

Les raisons d'usages limités

Au-delà des difficultés techniques rencontrées, on peut recenser un certain nombre de difficultés structurantes qui s'opposent, pour le moment, à des usages généralisés des portables dans une perspective pédagogique et didactique.

Ordinateur, savoirs et identité professionnelle des enseignants

Dans les trois collèges, une partie des enseignants éprouve la crainte d'être dépossédés des fondements de leur métier, des marges d'autonomie associées, par l'introduction (non souhaitée) de la Société du spectacle, du jeu, de la vidéo, ou, si l'on préfère de la société de consommation, marchande, aux antipodes du savoir désintéressé et critique. Deux dimensions sont évoquées : la

remise en cause éventuelle de la dimension magistrale de l'enseignement ; et la possibilité de mieux mobiliser l'attention de l'élève, mais d'une façon qui laisse transparaître une grande incertitude. Cette crainte ne doit toutefois pas être exagérée au collège et il convient de s'interroger sur les compétences des élèves : tous les élèves n'en savent pas forcément beaucoup plus que les enseignants. Au contraire, la plupart des élèves sont demandeurs de conseils, d'autant qu'à leurs yeux, le fait de posséder un ordinateur (ou d'avoir un accès personnel à Internet) correspond à une attente forte, comme en témoigne le respect qu'ils ont manifesté pour l'objet (peu de casse, de vol, de dégradation).

Ordinateur, dispositif gestionnaire et choix pédagogiques

Les usages pédagogiques pérennes ne se développeront pas spontanément : cela nécessite que deux conditions (au moins) soient remplies. *D'une part*, pour faciliter le développement de compétences d'usage, il faut, pour le moins, envisager une formation/information *a minima* à l'informatique (savoir au moins à quoi peuvent servir les différents composants du dispositif) pour favoriser une appropriation réfléchie de l'outil (phase d'instrumentalisation). *D'autre part*, pour permettre une intégration dans les pratiques pédagogiques, il nous semble nécessaire que les enseignants puissent expérimenter la technique dans des situations pédagogiques, sans risquer de se déjuger face aux élèves (quelle que soit la compétence de ces derniers) et ainsi avoir le temps d'acquérir des compétences d'usage professionnel des TIC, avec l'assurance que cela confère une fois en situation (phase d'instrumentation).

Ordinateur, organisation du temps et perturbation de l'ordre scolaire

Injonctions institutionnelles paradoxales

Par ailleurs, les enseignants sont susceptibles de se considérer comme « perdants » dans un changement qu'ils n'ont jamais négocié. Ne se trouvent-ils pas, en effet, confrontés à des demandes contradictoires de la part de l'institution ? *D'un côté*, en effet, les règles de fonctionnement de l'Education Nationale (formation des enseignants, programmes à réaliser, évaluations, fonctionnement des établissements) produisent un certain nombre de contraintes qui conditionnent le travail des différents acteurs et structurent les identités professionnelles. *De l'autre*, l'usage didactique des portables, tout particulièrement en situation de classe, risque de remettre en cause, tout à la fois les règles de l'institution scolaires (les programmes, le temps, la discipline, les modes d'évaluation, etc.) et ses fondements, auxquels sont socialisés les enseignants, dès leur formation universitaire. Ce à quoi il faut ajouter que les enseignants ne sont pas forcément familiers avec les pratiques d'expérimentation de nouveaux dispositifs pédagogiques (de réelles expérimentations, avec possibilité d'innovation sociale non prévue).

Expérimenter pour apprendre à organiser son temps

L'un des problèmes qui préoccupe le plus les enseignants, c'est celui de l'organisation du temps et plus largement de la gestion de la classe, lorsqu'ils demandent à tous les élèves d'utiliser leur portable dans cette unité de lieu et de temps. Car cet usage modifie la relation de l'enseignant au groupe-classe, ainsi que le groupe lui-même. En effet, l'intérêt des élèves semble se focaliser sur l'ordinateur plus que sur leurs camarades de classe ou l'enseignant. L'ordinateur apparaît comme un écran qui s'interpose entre eux, entre leurs corps. Cela se traduit par un sentiment, exprimé par les professeurs, d'une difficulté à savoir ce que font réellement les élèves. Or ils ne le savent certainement pas plus en situation classique. Mais la question ne se pose pas, ou se pose moins, car les regards se croisent plus facilement, les professeurs voient qu'ils convergent dans sa direction. Ils « sentent » s'ils ont ou non l'attention de leur classe. C'est cette perception qui est troublée par la présence de l'écran d'ordinateur.

Nous retrouvons la question du temps sous une autre forme : celle du temps nécessaire pour

maîtriser le dispositif de façon fluide, "naturelle". Cela concerne le temps nécessaire à la maîtrise des aspects technologiques, mais également celui de la réflexion sur l'évolution des pratiques pédagogiques et didactiques induites par l'introduction des TIC. Sur ces points, les enseignants sont face à une double dépendance : technique, vis-à-vis des experts en informatique et pédagogique, ils manquent d'information dans ce domaine.

Expérimenter pour apprendre à «gérer» les pannes

Enfin, la question des pannes est également centrale pour apprécier le sentiment de perturbation éprouvé par les enseignants, et ce, sous plusieurs points de vue :

- elle renvoie à l'égalité des élèves face à leur objectif d'acquisition de savoirs et des enseignants face à l'obligation d'atteindre leurs objectifs pédagogiques ;
- elle touche à la division du travail entre experts techniques et experts pédagogiques ;
- elle affecte la relation entre les enseignants et leurs élèves, leurs pratiques pédagogiques, et les oblige à modifier leur conception de l'enseignement en prévoyant des solutions de repli ;
- elle est aussi au cœur des échanges entre experts techniques, experts pédagogiques, collègue et Conseil Général, collègue et familles, etc.

Brouillage des frontières

Finalement, la perspective d'utiliser l'ordinateur portable en classe s'accompagne d'un brouillage des frontières de plusieurs manières :

- l'établissement devient perméable à des sollicitations extérieures parfois considérées comme menaçantes (politique locale, consumérisme facile) vis-à-vis d'une conception de l'enseignement comme acte de connaissance désintéressé ;
- l'organisation du temps de travail doit être repensée ;
- les frontières entre professions peuvent être réinterrogées (notamment par rapport aux soutiens techniques) ;
- les relations entre maîtres et élèves paraissent, elles aussi, menacées par les compétences informatiques supposées des collégiens et par l'absence de compétences pertinentes (tout aussi supposées) des enseignants (le contrat didactique est modifié) ;
- quant aux relations entre l'Education Nationale et le Conseil Général, elles sont également concernées, puisque ce dernier prend une importance accrue dans le recrutement des soutiens techniques, les choix d'architectures technologiques, les exigences de résultats qu'il impose.

Quelques conditions favorisant une dynamique d'appropriation

Malgré tout, les opportunités offertes par la mise à disposition d'ordinateurs portables ne sont pas ignorées par les enseignants. La comparaison entre les trois collèges nous fait penser que certaines conditions peuvent favoriser une dynamique d'appropriation débouchant sur des usages pérennes.

L'importance des collectifs institutionnellement encouragés

Parmi ces conditions, l'existence d'une tradition de travail en commun, ne serait-ce qu'au sein d'un petit groupe (collectif auto-désigné, partageant un objectif mobilisateur) peut s'avérer un facteur favorable. Dans ce contexte préexistant, l'arrivée des portables constitue une opportunité pour développer des projets qui mobilisent collectivement les enseignants et d'autres membres du personnel de l'établissement. C'est dans ce travail collectif que les participants peuvent se mettre d'accord sur un objectif commun, fédérateur, qui, non seulement fait sens, mais surtout leur apporte quelque chose (gain de temps, résolution de difficultés non solutionnées jusqu'ici).

Dans les collèges où une telle habitude n'existe pas, malgré des volontés individuelles d'exploiter pédagogiquement les outils, les différentiels d'expérience semblent freiner les possibilités

d'appropriation de l'innovation technique. En effet, les enseignants les plus nouveaux dans le métier sont assez familiarisés avec les usages des TIC, mais ils n'ont pas encore acquis les routines pédagogiques issues de l'expérience. Celles-ci leur permettraient d'être soulagés de tâches qui les accaparent pour expérimenter (autour du portable) des usages avec leurs élèves ; et symétriquement, on constate une absence d'échanges entre les enseignants chevronnés avec leurs collègues plus à l'aise avec ces outils, échange qui leur permettrait peut-être de surmonter leurs peurs et réticences vis-à-vis des TICE.

Pouvoir fédérer les équipes enseignantes autour de projets mobilisateurs

La relative adhésion des enseignants d'un des trois collèges au projet « ordinateurs portables » s'explique en partie par la volonté assez largement répandue de donner une autre image de l'établissement (à l'avant-garde de la modernité technologique) et d'utiliser l'informatique dans un but de re-médiation. Combinée à l'utilisation des ordinateurs au service d'un projet gestionnaire (carnets de notes remplis et consultables en ligne, emploi du temps disponible en ligne, gestion des présences et des absences, etc.), cette utilisation des TIC assure une cohérence qui donne du sens et de la légitimité au projet, ce que n'ont pas su ou pu réaliser les deux autres collèges. Cela peut, cependant, provoquer un clivage entre enseignants à propos des objectifs mêmes assignés à l'usage des TIC. Car l'utilisation des TICE sert d'abord les acteurs impliqués dans la promotion du dispositif, en leur permettant de se créer une identité commune, mêlant préoccupation d'évaluation des compétences et de qualité du service rendu.

Pouvoir expérimenter les usages des TIC dans une visée pédagogique

Mais la question clé nous semble en définitive celle d'une démystification de l'usage de l'ordinateur portable en classe : il s'agit de permettre aux enseignants d'imaginer des usages pérennes, c'est-à-dire finalement de les laisser expérimenter sans prendre le risque de se déjuger auprès de leurs élèves. Ainsi il est nécessaire de construire une situation d'expérimentation au sein de collectifs d'enseignants et de professionnels des TIC, qui favorise la possibilité de tester et de mettre au point des pratiques nouvelles leur apportant vraiment quelque chose. On peut supposer qu'après avoir pris une certaine assurance en expérimentant les TIC à titre individuel ou en petit groupe, les enseignants se sentiront plus à même d'innover pédagogiquement avec ces dispositifs techniques. De façon complémentaire, on peut suggérer de substituer à la division stricte des tâches entre un expert technique et un expert pédagogique, l'idée de binôme ou de collectif de travail (un soutien technique et un groupe d'enseignants au sein duquel on peut trouver une gamme de maîtrise des TIC) élaborant en commun des usages pédagogiques.

Modalités d'expérimentations

Pour toutes ces raisons, il nous semble que le déploiement d'ordinateurs portables au collège est d'autant plus susceptible de donner lieu à des usages pérennes, pédagogiques et/ou gestionnaires, que la démarche d'innovation correspond aux traits suivant :

- un projet fédérateur, mobilisateur est défini localement en cohérence avec l'identité professionnelle des enseignants ;
- les enseignants bénéficient d'un accompagnement et d'une formation aux aspects techniques, didactiques et pédagogiques des usages des TICE ;
- les enseignants ont la possibilité de travailler, d'échanger entre professionnels (entraide, soutien, suggestions, etc.) ;
- ils peuvent expérimenter "en grandeur réelle" sans perte d'autorité. Cela leur permet d'apprendre :
 - à organiser leur temps dans ce contexte ;
 - à dédramatiser l'infériorité supposée par rapport à certains collégiens en matière d'utilisation des usages des ordinateurs ;

- à découvrir des pratiques pédagogiques, didactiques pertinentes, par tâtonnement, essais-erreurs.
- les apprentissages bénéficient du soutien de tous les acteurs : équipes éducatives, familles, administrations.

Plus généralement, rencontrant des préoccupations antérieures et des pratiques engagées, la mise en œuvre du projet « ordinateurs portables » ravive et questionne, l'existence de cinq niveaux d'utilisation de l'informatique : politique, gestionnaire, technique, pédagogique et didactique, parascolaire :

1) *Politique*. L'initiative du Conseil Général est perçue comme une action politique : au sens électoraliste pour certains (la volonté affichée de réduire la fracture numérique est alors considérée comme un prétexte) ; pour d'autres, elle a aussi créé des emplois pour les jeunes (emplois d'agents techniques recrutés spécifiquement pour assurer la maintenance des ordinateurs portables). La dimension politique peut également concerner la politique d'établissement, lorsque, par exemple, la direction pense qu'en faisant participer les parents à la modernité technologique elle les associe au progrès social ;

2) *Gestionnaire*. Les projets d'usages de l'informatique envisagent la gestion de la scolarité (mise en ligne des carnets de note, des emplois du temps), ce qui implique aussi bien les administratifs que les enseignants et les familles (cela avec plus ou moins de succès) ;

3) *Technique*. La maîtrise de la technique devient un enjeu et une ressource;

4) *Pédagogique et didactique*. Cette dimension est la moins développée et simultanément, la plus questionnée.

5) *Parascolaire (ateliers)*.

On peut alors mieux comprendre pourquoi, après un an de déploiement, ce sont surtout les utilisations parascolaires qui ont été les plus faciles à intégrer dans l'usage des portables. Elles ne s'inscrivent pas directement dans la gestion quotidienne des activités pédagogiques et dans la pratique la plus fortement institutionnalisée des enseignants, c'est-à-dire celle qui se tient dans l'espace de la classe.

Une première analyse du projet « ordinateurs portables » dans les collèges nous conduit à souligner qu'une des difficultés principales de ce type de projet, est de favoriser une coordination qui dépasse les frontières traditionnelles. D'autant que l'usage même des ordinateurs portables – et plus largement de l'informatique –, correspond, dans d'autres domaines que l'enseignement, à un certain brouillage des espaces sociaux et, dans les espaces sociaux, à une mise en question des frontières entre les domaines d'action de chacun. Dans le cas des collèges, il s'agit des modes d'articulation entre technique et pédagogie, entre espace éducatif et espace politique, entre espace de travail et espace ludique.

Toutefois, les éléments de cette première synthèse sont à considérer comme des hypothèses qu'il faudra confronter aux pratiques réellement développées, ce qui nécessite une nouvelle enquête, auprès des mêmes collèges (et si possible de deux autres, représentatifs de situations non encore rencontrées), après plusieurs années de mise à disposition des ordinateurs portables.